



## BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2014

Numéro 18

### Le mot du Maire



#### Les Bénévoles!

Un monde en perpétuel changement faisant constamment fi des frontières. Une crise mondiale n'épargnant personne et anéantissant en particulier les plus démunis. Heureusement, le réchauffement climatique sans précédent de la planète n'a pas encore congelé la cohésion sociale. Si le progrès révèle l'individualisme, force est de constater qu'un vent de résistance s'organise en mettant en lumière l'essentiel. En effet, des personnes continuent à consacrer du temps aux autres et à des activités avec comme tremplin leur bonne volonté. Se sentir utile et/ou faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles et volontaires qui s'impliquent dans de nombreux domaines d'activités :

**Savoir donner ..... donner sans  
forcément attendre en retour.**

Ce point est extrêmement important : il existe des personnes qui agissent sans forcément attendre en retour et qui ne font pas de l'argent le moteur de leurs actions. Des personnes passionnées et ayant la volonté de contribuer à un mieux vivre ensemble. Tous ces bénévoles et volontaires qui veulent un dessein commun plus juste, plus équitable, meilleur pour tous restent pourtant souvent dans l'ombre.

En ces temps d'incertitudes multiples et de restrictions sociales l'action des bénévoles, pour déployer la solidarité sous toutes ses formes, aide les plus démunis à vivre mieux. Dans ce concert profondément humain tous ceux qui par leur dévouement font vivre nos associations ont le droit d'éprouver un juste sentiment de fierté. Le temps donné à la solidarité suscite chez celui qui s'y consacre un sentiment de satisfaction et dans l'entourage un regard reconnaissant. Oui, se lever et s'organiser pour la solidarité est aujourd'hui plus que jamais une expression profonde de la noblesse de l'être humain.

Soyons solidaires dans cette société où les valeurs d'entraide s'estompent petit à petit.

Mairie du Vieux-Marché  
11 Plasenn ar C'hezeg  
22420 Le Vieux-Marché

Tel : 02.96.38.91.13  
Fax : 02.96.38.94.97

mairie.vieuxmarche@orange.fr

N'hésitez pas à  
consulter le site  
internet de la  
commune



[www.commune-levieuxmarche.com](http://www.commune-levieuxmarche.com)

**Le bénévolat  
c'est l'art  
de la gratuité  
du cœur , du geste  
et du temps!!!**

### Ur gomz gant ar maer

AN DUD A-YOUL VAT

Ur bed hag a vez o telc'hen cheñch hep kemer an harzoù etre ar broioù e kont. Un enkadenn er bed a-bezh a sell ouzh an holl, hag a ra he reuz e-mesk ar re baourañ. Dre chañs n'eo ket bet skornet ar genskoazell sokial da-heul kresk an tomnder war hon flanedenn evel biskoazh. Ha pa vez an den e benn e-unan e-kreiz ar jeu pa 'c'h a ar bed war-zu ar modernaat, e weler ivez zo krog gant ul lañs kontrol da se hag a laka ar pep pouezusañ war wel. Rak derc'hel a ra tud zo da lakaat o amzer evit servijout ar re all hag evit kas obererezhioù war-raok, kement -se gras d'o bolontez vat. Santout e reer traoù talvoudus hag ober traoù evit ar re all, sed aze ar pezh a zegas nerzh d'an dud a-youl vat a gemer perzh en obererezhioù war dachennoù a -leizh :

**Bezañ kontant da reiñ..... reiñ ha pa ne vefe roet seurt ebet en eskemm.**

Pouezus-tre eo kement-mañ : bezañ zo tud hag a ra traoù ha pa ne vefe seurt ebet da gaout en

eskemm, tud ha ne labouront ket evit an arc'hant. Tud youl gante hag a fell dezhe sikour diazezañ ar bevañ gwelloc'h asambles. Alies koulskoude ne vez ket roet ton d'an dud-se a fell dezhe ma vefe reishoc'h, kempouesoc'h ha gwelloc'h tonkad an holl asambles.

Er mareoù-mañ, pa 'c'h eo diasur an traoù, pa vez digresket ar politikerezh sokial, e teu an dud a-youl vat, gant o oberoù kenskoazell a bep seurt, da sikour an dud ar muiañ en dienez da vevañ gwelloc'h. E-touez an emglev denelour-se e c'hall ar re a labour a-youl vat evit ar c'hevredigezhioù fougeal gant gwir abeg. An hini a ro darn eus e amzer evit ar genskoazell en dez peadra da vezañ laouen ha da vezañ deuet mat d'an dud a zo en-dro dezhañ. Re wir eo, en em sevel ha labourat evit ar genskoazell hirie an deiz zo ur mod da ziskwel da vat, gwelloc'h evit biskoazh, pegen kaer eo kalon Mab-den.

Bezomp dorn-ha-dorn an eil gant egile er bed-mañ ma vez talvoudegezh ar genskoazell o steuziañ tamm-ha-tamm.

### SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Les travaux de voirie	2
Elagage des bords de route	2
Agriculture	2
Listes électorales	2
Des nouvelles de l'école	3
Rash al sharki	3
Etat civil	4
La Maison de santé	4

## Les travaux de voirie



La sécurité est le maître mot des travaux réalisés cette année dans le bourg. Suite à l'aménagement du parking de l'école il a été constaté qu'il était impératif de faire ralentir la circulation des véhicules devant l'école, un plateau surélevé a donc été créé avec une zone à 30 km/h. Un chemin piéton et cyclable a également été aménagé afin de sécuriser l'arrivée et le départ des enfants (à pieds ou à vélo) en évitant le contact avec les voitures. Deux « arrêts minutes » permettent aussi de déposer les enfants rapidement en bordure du chemin piéton.



Pour améliorer le flux des véhicules, nous rappelons aux parents qu'il est possible de se garer sur le parking du gymnase.

Fin août les services techniques municipaux ont clôturé la cour de l'école par la pose d'un grillage. Le but est de faciliter la surveillance des enfants lorsqu'ils sont en récréation mais aussi de limiter les entrées intempestives (notamment des chiens).

## Elagage des bords de route

*Propriétaires, pensez à élaguer  
vos haies en bords de route*

Sans entretien, la végétation ligneuse de bords de route se développe rapidement et certaines branches peuvent devenir gênantes pour les véhicules, poser des problèmes de sécurité ou entraîner une dégradation accélérée du revêtement.

**Il est donc rappelé aux propriétaires qu'il est de leur responsabilité d'entretenir leurs haies, y compris côté route.** Pour vous y aider, la commune peut interdire la circulation sur la route communale concernée pendant la durée du chantier d'élagage. Si vous avez besoin de conseils sur la gestion du bocage et sa valorisation possible par la filière locale, vous pouvez contacter Lucie Collin à la SCIC Bocagénèse au 02 96 38 35 24.



## Agriculture : pensez aux échanges parcellaires

Le Comité de bassin versant du Léguer et la chambre d'agriculture lancent une nouvelle action visant à accompagner les agriculteurs qui le souhaitent, à échanger des parcelles agricoles et ainsi regrouper leur parcellaire autour du siège d'exploitation.

Outre le fait que les agriculteurs y gagnent en temps de travail et réalisent des économies de carburant, cette opération présente également un gain environnemental, en favorisant les évolutions vers des systèmes économes en intrants. Pour tout renseignement, contactez Sarah Bascou au 02 96 46 20 92.

## Listes électorales

Pour pouvoir voter au Vieux-Marché dès 2015, il est impératif de venir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

## Des nouvelles de l'école...

La rentrée a eu lieu sans encombre avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Des ajustements se font de façon régulière pour améliorer la prise en charge des enfants.

Le lundi, les enfants de CP, CE1, et CE2 participent aux activités périscolaires de 14h45 à 16heures ; le mardi les CM aussi aux mêmes horaires. Le thème « les arts du cirque » choisi pour le trimestre leur permet d'aborder plusieurs activités : jongleries, acrobaties, équilibres, maquillages, acrosport, fabrication de costumes etc . L'encadrement est assuré par les employés municipaux très motivés par leurs nouvelles responsabilités.



Danses et chants



Jeux de ballons

Le vendredi, la garderie animée de 14h45 à 16h accueille tous les enfants volontaires. Outre les encadrants municipaux, viennent s'ajouter des animateurs bénévoles appartenant aux associations locales et les activités abordées sont : jeux divers de ballons ou pas, cuisine, handball, football, jeux calmes pour les maternelles après la sieste.

Une aide à l'organisation des devoirs est proposée depuis les vacances de la Toussaint pendant la garderie du soir le lundi mardi ou jeudi suivant les groupes de 16h30 à 17h15. Les enfants inscrits en CP-CE1 sont pris en charge le lundi, les CE2 le mardi et les CM le jeudi.



Jeux d'observation

Si vous disposez de jeux de société que vous n'utilisez plus, pensez à l'école ! Les enfants seront enchantés de s'amuser



## Rash al sharki (danse de l'orient)

Venez à la découverte de la danse orientale avec l'association Bal- anat.

Surement la plus ancienne forme de danse, la danse orientale sollicite chaque partie du corps, apporte souplesse, tonicité musculaire... Danse millénaire, envoûtante, aimée et étudiée dans le monde entier. Elle représente encore de nos jours une merveilleuse source d'accomplissement féminin.

Retrouver nous chaque jeudi à partir de 20 h à la salle Victor Hugo. Initiation à partir de 12-13 ans, après il n'y a pas de limite d'âge.

Pour animer vos festivités, mariage, anniversaire, départ en retraite ...



Tout le charme de l'Orient au 06 16 61 68 33  
 Tout le charme de l'Orient au 06 16 61 68 33

# Etat civil (depuis le 13 juin 2014)

## Naissance

- Margaux LASNE née le 13 juin 2014
- Arthur LORET né le 30 octobre 2014

Ce qui porte à 12 le nombre de naissances depuis le mois de janvier.

## Mariage

- Steven LASNE & Elodie LE DUC le 13 septembre

## Décès

- Madeleine BOISMOREAU veuve GOICHON le 14 août
- Jean Yves MOAL le 21 août
- Marie Thérèse LAGADEC veuve DELISLE le 12 septembre
- Paul GUILLOU le 15 octobre
- Gérard LECOURSONNAIS le 27 octobre

# La Maison de Santé



La Maison de Santé, située sur le site de Béchenec, a été inaugurée le 05 juin dernier.

Ce pôle de santé, qui relève des compétences de Lannion-Trégor Communauté, permet de coordonner les acteurs de santé locaux et de favoriser le partenariat pour la mise en oeuvre d'actions de santé.

Cet outil, d'une surface utile de 1 100 m<sup>2</sup>, accueille une équipe pluridisciplinaire :

**Pôle de santé Ti Yec'Hed Ar Vro**  
02.96.38.32.32

Horaires secrétariat : du lundi au vendredi, 8h30/12h00 – 14h00/17h30

**Médecins** : Dr Joël LEROUX - Dr Emmanuelle SADIN - Dr Christelle OMNES ABGRALL

02.96.38.84.32 (Consultations libres les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 10h00.

Consultations sur rendez-vous les jeudis et samedis matin, et du lundi au vendredi les après-midi)

*Un nouveau médecin, Dr Jérôme SARAVAYA, intégrera l'équipe en décembre.*

**Dentiste mutualiste** : Dr Eric DUBOURG

02.96.38.32.34 (Consultations les lundis, mardis et vendredis sur rendez-vous)

**Diététicienne-nutritionniste** : Melle Camille COATANHAY

06.31.64.70.28 - [c.diet35@gmail.com](mailto:c.diet35@gmail.com) (2 samedis/mois)

**Sage-femme** : Mme Mathilde TOULARASTEL

07.81.21.96.35 (Sur rendez-vous)

+ « consultations avancées » avec les sages-femmes du Centre Hospitalier de Lannion

**Kinésithérapeute** : M. Philippe RENAUDAT

02.96.38.89.89 (Sur rendez-vous)

**Sophrologue** : Mme Hélène RENAI

06.07.31.73.01 (Sur rendez-vous les lundis et jeudis matin de 8h00 à 13h00)

**Puéricultrice** : Mme Sandrine LE FLEM

06.95.18.75.38 - [sandrineleflem@hotmail.fr](mailto:sandrineleflem@hotmail.fr) (Sur rendez-vous les mardis)

**Comité d'entraide Ti Jikour** :

02.96.38.85.38 - [tjikour@orange.fr](http://tjikour@orange.fr)

Service d'aide à domicile (SAD)

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Equipe mobile Alzheimer\*

Télé-Alarme

**Maison Du Département (MDD)** :

02.96.04.01.04 (Sur rendez-vous)

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Action sociale

Enfance-Famille



\* L'Equipe mobile Alzheimer, composée de médecins (Dr Leroux et Dr Sadin), psychologue, psychomotricienne et assistant de soins en gériatrie, intervient pour une prise en charge à la demande des familles, des médecins et des élus.